



# Ensemble Scolaire Catholique de Ligny-en-Barrois

## TARIFS 2020-2021

Votés lors du Conseil d'Administration de l'OGEC le 15 janvier 2020

ECOLE Notre-Dame Des Vertus	MATERNELLE Externat	MATERNELLE Demi-Pension 4j Avec garderie	DU CP au CM2 Externat	DU CP au CM2 Demi-Pension 4j Avec garderie
Chèque d'acompte à l'inscription (encaissé début septembre)	50,00	130,00	50,00	130,00
Prélèvement sur 10 mois	41,80	128,70	48,90	140,00
Total annuel	468,00	1412,00	539,00	1550,00

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### AIDES

- BOURSES SCOLAIRES : le dossier est proposé chaque année en début d'année scolaire.

#### REMISES EN FAVEUR DES FAMILLES

Une remise sur le montant de la contribution est accordée en fonction du nombre d'enfants scolarisés au sein de l'Ensemble Scolaire :

-15 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant ; -35 % pour le 3<sup>ème</sup> enfant ; -100 % pour le 4<sup>ème</sup> enfant.

#### LES FRAIS DE SCOLARITE incluent

- La contribution des familles qui permet de faire face :
  - => aux frais relatifs à l'immobilier (achats, agrandissements, travaux de rénovation et d'embellissement)
  - => à l'acquisition de matériels et d'équipements scientifiques, informatiques, scolaires ou sportifs.
  - => aux frais relatifs à la Pastorale (Catéchèse et vie religieuse dans les établissements, sauf livre de catéchèse/pastorale).
  - => aux achats de certaines fournitures (photocopies dans tous les niveaux, livres, petites fournitures ....).
- les cotisations diverses de l'enseignement catholique : DDEC, CODIEC, UROGEC.
- l'assurance individuelle de chaque élève

#### REGLEMENT

- Les factures sont établies par année, suivant l'échéancier noté sur la 1<sup>ère</sup> facture.
- Pour les familles en faisant la demande par écrit au service comptabilité, le règlement peut être réparti sur 12 mois.
- Nous vous invitons à régler par prélèvement automatique mensuel (tiré le 06 de chaque mois) ainsi le règlement de votre facture est échelonné, il vous suffit pour cela de remplir une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire).  
Attention, en cas de non-paiement d'une mensualité, celle-ci sera automatiquement reportée sur les échéances restant dues.
- **Tout changement (adresse, téléphone, situation familiale,...) doit être signalé par écrit au secrétariat.**
- En cas de changement de compte bancaire, le nouveau RIB devra être adressé au service comptabilité avant le 20 du mois.

## LES AUTRES FRAIS à prévoir

- Photographies scolaires, participation aux activités, sorties exceptionnelles et/ou pédagogiques, livre de catéchèse/pastorale.
  - Voyages scolaires
- => Les chèques sont à établir à l'ordre de **OGEC ESCLi**, éviter les règlements en espèces.

-Frais de dossier : **30 €** à la première inscription au sein de l'Ensemble Scolaire ESCLi et valable pour tout le cycle. (**non remboursables**).

### **APEL (Association des Parents d'Elèves) :**

Cotisation aux instances départementales, régionales, nationales. Abonnement à la revue *Famille éducative*, contribution au financement de projets APEL dans l'établissement, pour l'aîné de la famille. Cette cotisation de **17€** sera facturée en octobre (sauf courrier de refus **avant le 24/08/2020**).

## DEMI-PENSION

- Facturation en forfait mensuel. **Tout élève inscrit en demi-pension n'est pas autorisé à changer de régime en cours d'année mais uniquement au début de la rentrée scolaire suivante.** L'internat reste dû en totalité jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, sauf cas exceptionnel d'autorisation : déménagement, raison médicale, perte d'emploi.
- En cas d'absence de l'élève, les repas non pris sont déduits à hauteur de **4 € à compter de la 2<sup>ème</sup> semaine d'absence.**
- En cas de non-paiement dû à son terme, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre l'élève à la cantine, et ce, après avoir averti les parents (par lettre, par téléphone).

Pour répondre à un besoin diversifié des familles, **2 formules sont proposées pour l'internat :**

Internat : différentes formules	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi
4 jours / 2 nuits		Nuit						Nuit	
5 jours / 4 nuits		Nuit		Nuit		Nuit		Nuit	

**Le chèque d'arrhes est versé à l'inscription ou à la réinscription et sera encaissé début septembre. En cas de désistement après le 1<sup>er</sup> juillet, il restera encaissé. La place ne sera prise en considération qu'à partir de la réception du chèque d'arrhes. Sans règlement, votre place sera attribuée à un(e) élève en liste d'attente.**

## REPAS OCCASIONNEL

Repas pris hors grille tarifaire : Vendus par **carte de 10 ou 5 repas et réglés avant le passage à la cantine.**

Prix du repas occasionnel : ECOLE : **7,00 €**    COLLEGE / LP : **8,00 €**

S'adresser à Madame RENARD, Responsable Vie Scolaire du Collège-LP, Madame MAUREL, pour l'école Notre Dame des Vertus.

## SERVICES

- Accueil pour les classes maternelles et primaires (voir note complémentaire). Garderie ou étude à la carte le soir


Pour tout renseignement sur les tarifs, ne pas hésiter à contacter Mme FOURNIER, service comptabilité.

Signatures des Parents. Le : \_\_\_\_\_

Le Président d'OGEC, M. PEUZIAT



Direction Collège – Lycée - CFC  
27 Rue Leroux BP 9048  
**55500 LIGNY-EN-BARROIS**  
Fax : 03.29.77.04.66  
N° SIRET : 41378393700019

Site WEB : [www.escli.net](http://www.escli.net)  
E-mail : [escli@escli.net](mailto:escli@escli.net)  
Tél : **03.29.78.41.04**  
 [escli.net](https://www.facebook.com/escli.net)

Direction Ecole  
30 Rue du Gal de Gaulle BP 9048  
**55500 LIGNY-EN-BARROIS**  
Fax : 03.29.75.52.87